

Que les déserts médicaux soient des havres de bien-être !

Tout Libéral, à l'instar de tout citoyen, est concerné par l'avenir de la médecine laquelle souffre, à ce jour, de deux maux liés : des hôpitaux de plus en plus engorgés du fait des déserts médicaux gagnant du terrain.

Les causes de cet état des lieux sont connues : numerus clausus accentué de médecins diplômés, attraction des métropoles vidant les provinces des étudiants formés, aspiration du corps médical fort féminisé, à un emploi salarial plafonné à 35 heures et déchargé de toute tâche administrative... En conséquence, le nombre de médecins généralistes a diminué de 10 % en 10 ans, près de 10 % des Français vivent dans un désert médical et les patients se présentent, d'emblée, au service des urgences des hôpitaux débordés par une fréquentation accrue (5% par an à l'AP-HP)...

Bien sûr, tout Gouvernement est préoccupé par ce sujet, à ce titre un plan d'action vient d'être lancé. Les mesures annoncées ne peuvent être que louées : dès maintenant ; accroître la chirurgie ambulatoire (elle passerait de 50 % à 70 % en 5 ans), partager les compétences entre professionnels de santé (transfert d'actes entre médecins et infirmiers)... en projet ; un service sanitaire en santé de 3 mois afin que les étudiants en médecine effectuent de la prévention dans les écoles et les collectivités, le développement de la télé-médecine... Le Gouvernement encourage « une révolution en douceur », aussi, ici ou là, un rythme plus soutenu est demandé.

Ainsi, pour le Professeur d'économie, Frédéric Bizard, il conviendrait de créer, sans tarder, dans les quelques 150 Groupements Hospitaliers Territoriaux (GHT) coiffés par 32 Centres Hospitalo-Universitaires (CHU), des Centres Ambulatoires Universitaires (CAU) destinés à former des médecins généralistes spécialisés en médecine ambulatoire, éduqués pour dispenser des soins de proximité (médecine de ville).

Ainsi, pour le Professeur de médecine, Guy Vallencien, il faudrait organiser, sans attendre, les études médicales selon le système « LMD », les infirmiers classiques de niveau Licence conservant leurs attributions actuelles, les infirmiers cliniciens de niveau Master étant aptes à effectuer certains actes actuellement dévolus à des médecins et les médecins tous spécialisés de niveau Doctorat pouvant se consacrer aux interventions conformes à leur qualification.

Ces suggestions pertinentes complèteraient les réformes, par petites touches, mises en place par le Gouvernement dont la politique consiste à « partir du terrain » plutôt que du sommet, à « amplifier les mesures qui fonctionnent déjà », à « augmenter le temps médical disponible » à accroître la présence de médecins dans les zones désertées mais aussi à faciliter leur accès en cas d'éloignement.

En bref, le Gouvernement est conscient que la refonte pragmatique du système de santé exige les territoires comme point de départ dans lesquels la coordination entre tous les acteurs (libéraux et hospitaliers, publics et privés, politico-institutionnels et opérationnels) doit être recherchée.

A cet égard, dans son atlas démographique, l'Ordre des Médecins présente les 2.378 « Bassins de Vie » qui, maillant le pays, sont des aires de dimension appropriée pour constituer un Pôle de Santé Pluri-Professionnel à savoir un réseau associant des professionnels de santé, des pharmaciens, des ambulanciers, une clinique, un Ehpad...

En outre, ces « Bassins de Vie » pourraient être subdivisés en « Bassins de Proximité Santé » (BPS), leurs tailles, leurs contours étant adaptés pour accueillir une Maison de Santé Pluri-Professionnelle (MSP). Actuellement, le Pays compte environ 1.000 MSP, au terme du quinquennat, le Gouvernement a pour objectif d'atteindre 2.000 MSP, selon, certains augures, il faudrait 10.000 MSP pour que chaque BPS bénéficie d'une MSP.

Ainsi, la MSP, composée de médecins, de chirurgiens-dentistes, d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes...réunis au sein d'une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) est l'entité qualifiée pour satisfaire les besoins sanitaires de tout BPS.

Aussi, pour que les déserts médicaux ne soient pas une fatalité, il n'y a pas une panacée mais un panache de solutions, outre le CAU en complément du CHU, le système LMD des études médicales... la MSP revêtant la forme d'une SISA est plus que nécessaire, elle est salvatrice, son succès passe par une mobilisation collective : les Professionnels de Santé, les Pouvoirs Publics (Elus, ARS...) et tous les Libéraux (Informaticiens, Avocats, Experts-Comptables...) impliqués en raison de leur métier.

Pascal RIGAUD
Expert-Comptable

Antoine RIGAUD
Expert-Comptable

Benjamin RIGAUD
Expert-Comptable